Fiche de données de sécurité

Copyright,2022, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	05-5181-2	**Numéro de version:**	13.00
Date de révision:	28/06/2022	**Annule et remplace la version du :**	02/07/2019

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(TM) AEROSOL SCOTCH(TM) 1600 ANTI-CORROSION

Numéros d'identification de produit
DE-9999-5304-0 DE-9999-5330-5

7100036937 7000032613

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Aérosol anti-corrosion

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
La classification par aspiration n'est pas requise sur l'étiquette car le produit est un aérosol.

CLASSIFICATION:
Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
Danger

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	265-185-4	10 - 30
Xylène	1330-20-7	215-535-7	10 - 30

MENTIONS DE DANGER:

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système nerveux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

Note sur l'étiquetage

Le Nota P s'applique au n° CAS: 64742-82-1

2.3 .Autres dangers

Peut provoquer des brûlures.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	(N° CAS) 64742-82-1 (N° CE) 265-185-4	10 - 30	Tox.aspiration 1, H304 STOT RE 1, H372 Nota P Liq. inflam. 2, H225 Irr. de la peau 2, H315 Tox. aquatique chronique 2, H411
Isobutane	(N° CAS) 75-28-5 (N° CE) 200-857-2	10 - 30	Gaz liquéfié, H280 Nota C,U
Propane	(N° CAS) 74-98-6 (N° CE) 200-827-9	10 - 30	Gaz liquéfié, H280 Nota U
Xylène	(N° CAS) 1330-20-7 (N° CE) 215-535-7	10 - 30	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Irr. de la peau 2, H315 Nota C Tox.aspiration 1, H304 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
Butane	(N° CAS) 106-97-8 (N° CE) 203-448-7	1 - 10	Gaz liquéfié, H280 Nota C,U
Acétate d'éthyle	(N° CAS) 141-78-6 (N° CE) 205-500-4	1 - 10	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066
Éthylbenzène	(N° CAS) 100-41-4 (N° CE) 202-849-4	1 - 3	Liq. inflam. 2, H225 Tox. aigüe 4, H332 Tox.aspiration 1, H304 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l’écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne

pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Eviter l'inhalation des vapeurs pendant la polymérisation. Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Éthylbenzène	100-41-4	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures) : 88.4 mg/m3 (20	la peau

			ppm); VLCP contraignante (15 minutes) : 442 mg/m3 (100 ppm)	
Butane	106-97-8	VLEPs France	VLEP (8 heures): 1900 mg/m3 (800 ppm)	
Xylène	1330-20-7	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures) : 221 mg/m3 (50 ppm); VLCT contraignante (15 minutes) : 442 mg/m3 (100 ppm)	la peau
Acétate d'éthyle	141-78-6	VLEPs France	VLEP (8 heures): 734 mg/m3 (200 ppm); VLCT (15 minutes): 1468 mg/m3 (400 ppm).	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d''exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Éthylbenzène	100-41-4	IBE France	Acide mandélique	Créatinine dans les urines	ESW	1500 mg/g	
Xylène	1330-20-7	IBE France	Acides méthylhippuriques	Créatinine dans les urines	EOS	1500 mg/g	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)
EOS : En fin de poste
ESW : En fin de poste, en fin de semaine.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Fournir une extraction appropriée des émissions pendant la polymérisation à chaud. Les enceintes de polymérisation doivent être munies de ventilation extractive vers l'extérieur, ou vers un équipement adapté pour le contrôle des émissions. Ne pas rester dans la zône si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc nitrile.	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

Dangers thermiques
Porter des gants isolants contre le froid/un équipement de protection du visage/ des yeux.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Aérosol
Couleur	Noir
Odeur	Bis(isopropyl)naphtalène
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Pas de données de tests disponibles.*
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	<=0 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	0,93 g/ml
Densité relative	0,93 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	Environ 50 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
étincelles et / ou flammes
Chaleur.
Conditions de température et de cisaillement élevées.

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.
Acides forts
Explosif si mélangé avec des substances comburantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Gelures : les signes/symptômes peuvent inclure des zones blanches fermes, rougeurs, douleur, destruction des tissus, enflures et formation de plaie. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:
Gelure: les symptômes peuvent inclure douleurs, opacité cornéenne, rougeurs, gonflement et cécité. Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Une exposition unique, au-dessus des recommandations recommandées, peut provoquer une sensibilisation cardiaque avec des signes / symptômes qui peuvent inclure des battements cardiaques irréguliers (arythmie), des évanouissements, des douleurs thoraciques et peuvent être mortels.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Effets neurologiques: Les symptômes peuvent inclure: changement de personnalité, manque de coordination, perte sensorielle, picotement ou engourdissement des extrémités, faiblesse, tremblements, et/ou variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque.

Cancérogénicité:
Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Isobutane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 276 000 ppm
Propane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Xylène	Cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Acétate d'éthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 18 000 mg/kg
Acétate d'éthyle	Inhalation -	Rat	LC50 70,5 mg/l

	Vapeur (4 heures)		
Acétate d'éthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 620 mg/kg
Butane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm
Éthylbenzène	Cutané	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Éthylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Éthylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Lapin	Irritant
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Acétate d'éthyle	Lapin	Irritation minimale.
Butane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Éthylbenzène	Lapin	Moyennement irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Lapin	Aucune irritation significative
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Acétate d'éthyle	Lapin	Moyennement irritant
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Éthylbenzène	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acétate d'éthyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Éthylbenzène	Humain	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Isobutane	In vitro	Non mutagène
Propane	In vitro	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	In vivo	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces

		données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Xylène	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vivo	Non mutagène
Acétate d'éthyle	In vitro	Non mutagène
Acétate d'éthyle	In vivo	Non mutagène
Butane	In vitro	Non mutagène
Éthylbenzène	In vivo	Non mutagène
Éthylbenzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Éthylbenzène	Inhalation	Multiples espèces animales.	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	Pendant l'organogenèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogenèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
Éthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 4,3 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation

Lactation

Nom	Route	Organismes	Valeur
Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée

				mes		d'exposition
Isobutane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
Acétate d'éthyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétate d'éthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétate d'éthyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Chien	NOAEL 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Lapin	NOAEL Non disponible	
Éthylbenzène	Inhalation	Dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	

		central				
Éthylbenzène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Éthylbenzène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Isobutane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 500 ppm	13 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux | sang | Foie | muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours
Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | muscles | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	2 semaines
Xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Acétate d'éthyle	Inhalation	Système endocrine | Foie | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,043 mg/l	90 jours
Acétate d'éthyle	Inhalation	système	Non-classifié	Lapin	LOAEL 16	40 jours

		hématopoïétique			mg/l	
Acétate d'éthyle	Ingestion	système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 600 mg/kg/jour	90 jours
Butane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie | sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 489 ppm	90 jours
Éthylbenzène	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	2 années
Éthylbenzène	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	103 semaines
Éthylbenzène	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,4 mg/l	28 jours
Éthylbenzène	Inhalation	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	5 jours
Éthylbenzène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 3,3 mg/l	103 semaines
Éthylbenzène	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Éthylbenzène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux | muscles	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 4,2 mg/l	90 jours
Éthylbenzène	Inhalation	Coeur | système immunitaire | Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Éthylbenzène	Ingestion	Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 680 mg/kg/jour	6 Mois

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Risque d'aspiration
Xylène	Risque d'aspiration
Éthylbenzène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Isobutane	75-28-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Invertébré	Expérimental	96 heures	EC50	2,6 mg/l
Propane	74-98-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Xylène	1330-20-7	Boue activée	Estimé	3 heures	NOEC	157 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	4,36 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	2,6 mg/l
Xylène	1330-20-7	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	3,82 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,44 mg/l
Xylène	1330-20-7	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,96 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	56 jours	NOEC	>1,3 mg/l
Butane	106-97-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Acétate d'éthyle	141-78-6	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	2 900 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	212,5 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Invertébré	Expérimental	48 heures	EC50	165 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	100 mg/l
Acétate d'éthyle	141-78-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,4 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Boue activée	Expérimental	49 heures	EC50	130 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Atlantic Silverside	Expérimental	96 heures	LC50	5,1 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	3,6 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Crevete myside	Expérimental	96 heures	LC50	2,6 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	4,2 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1,8 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	0,96 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Isobutane	75-28-5	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	13.4 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.99 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	75 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Propane	74-98-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Xylène	1330-20-7	Expérimental		Demi-vie	1.4 jours (t 1/2)	

		Photolyse		photolytique (dans l'air)		
Xylène	1330-20-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	90-98 %BOD/ThBOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Butane	106-97-8	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.3 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Acétate d'éthyle	141-78-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	20.0 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Acétate d'éthyle	141-78-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThBOD	OCDE 301C
Éthylbenzène	100-41-4	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.26 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Éthylbenzène	100-41-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	70-80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	ISO 14593 Carbone inorganique dans l'espace de tête

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Isobutane	75-28-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.76	Méthode non standard
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Expérimental Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	>1000	Méthode non standard
Propane	74-98-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	Méthode non standard
Xylène	1330-20-7	Expérimental BCF - Truite arc-en-ciel	56 jours	Facteur de bioaccumulation	25.9	
Butane	106-97-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.89	Méthode non standard
Acétate d'éthyle	141-78-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.68	Méthode non standard
Éthylbenzène	100-41-4	Expérimental BCF - Saumon	42 jours	Facteur de bioaccumulation	1	Méthode non standard

12.4. Mobilité dans le sol:
Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée Installation doit être capable de gérer les aérosols. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)
15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950	UN1950	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS, INFLAMMABLE	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	5F	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Éthylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Xylène	1330-20-7	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Butane	106-97-8	10	50
Acétate d'éthyle	141-78-6	10	50
Éthylbenzène	100-41-4	10	50
Isobutane	75-28-5	10	50
Propane	74-98-6	10	50
Xylène	1330-20-7	10	50

Tableau des maladies professionnelles

4bis Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en

	renfermant
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système nerveux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été ajoutée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Remarque CLP (phrase) - L'information a été supprimée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été supprimée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été supprimée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été modifiée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Section 03: Titre de la colonne Tableau de composition % - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 03: Substance non applicable - L'information a été ajoutée.
Section 04: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Table des Valeurs Limites Biologiques - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :

- L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.
Section 9: Taux d'évaporation (Information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Dangers d'explosion information - L'information a été supprimée.
Section 09: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été ajoutée.
Section 9: Point de fusion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.
Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.
Section 9: Propriétés comburantes information - L'information a été supprimée.
Section 9: pH (Information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Viscosité - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Une exposition unique peut causer: (phrases standards) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12: 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne - L'information a été ajoutée.
Section 12: 12.7. Autres effets indésirables - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. - L'information a été supprimée.
Section 12 : Pas de données pour la mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.
Section 12: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.
Section 12: Pas d'information displonibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Informations additionnelles - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport - L'information a été ajoutée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été ajoutée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été ajoutée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été ajoutée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été ajoutée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été ajoutée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.
Section 2: Pas d'information displonibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr